



♠ ➤ Aide ➤ Services médicaux et assistance ➤ Prendre l'avion avec un chien guide

Comment puis-je signaler mon chien d'assistance?

Vous pouvez signaler la présence d'un chien guide jusqu'à 48 heures maximum avant le départ du vol. Nous pourrons ainsi vous assurer un vol aussi confortable que possible. Vous pouvez le signaler lorsque vous réservez votre vol, en ligne sur My Transavia, ou en contactant notre Service Client.

Attention! Avant de réserver, vérifiez les règles sur l'introduction d'animaux de compagnie auprès de l'ambassade de votre pays de destination. En effet, chaque destination a ses propres règles.

Avons-nous répondu à votre question?*



Non.

Questions liées

- Quelles conditions mon chien d'assistance doit-il remplir ?
- Mon chien d'assistance doit-il être vacciné ou posséder un passeport pour animaux?
- En tant que passager malentendant(e) ou malvoyant, dois-je signaler mon chien d'assistance?
- A quoi dois-je penser sans faute lorsque je prends l'avion avec un chien d'assistance?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.